



# DOSSIER RESSOURCE

Danse

## *Qué Bolero*

o *En tiempos de inseguridad nacional*

Colectivo Malasangre



# Qué Bolero

## o *En tiempos de inseguridad nacional*

**Colectivo Malasangre**

France

durée : 1h05 | à partir de 14 ans

Chorégraphie et interprétation : **Lazaro Benitez, Luis Carricaburu, Ricardo Sarmiento**

Création scénographique : **John Deneuve et Colectivo Malasangre**

Création lumière : **Anaïs Silmar**

Musique : ***Boléro de Ravel*** by WDR Sinfonieorchester  
Orquesta del Cabaret Tropicana

***Esta Casa*** by Elena Burke

***Pavane pour une infante défunte*** by Maurice Ravel

Costumes : **Colectivo Malasangre et Leo Peralta**

Production : **La Frontera – Colectivo Malasangre**

Coproduction :

**Ballet Preljocaj/Pavillon Noir** - CCN d'Aix-en-Provence,

**Maison de la Culture d'Amiens** - Pôle européen de

création et de production,

**Ménagerie de Verre**

## Dossier ressource

**David Sarie**

Professeur relais des TÉAT,

Théâtres départementaux de La Réunion

auprès de la Délégation académique à l'éducation artistique

et à l'action culturelle

**Nathalie Ebrard**

Chargée des relations avec le public

TÉAT, Théâtres départementaux de La Réunion

Octobre 2023

[www.teat.re](http://www.teat.re)

# Sommaire

<b>A PROPOS DU SPECTACLE</b>	P.4
<b>L'ÉQUIPE ARTISTIQUE</b>	P.6
<b>FICHES PÉDAGOGIQUES</b>	
• La révolution cubaine	P.10
• Le Boléro	P.13
• L'émigration et la création artistique	P.15
• Avant le spectacle	P.19
• Après le spectacle	P.25
<b>RESSOURCES ET ANNEXES</b>	
• Critique du spectacle	P.33
• Avant, en sortant et après le spectacle	P.34
• Travail de groupe	P.39



---

**A PROPOS  
DU  
SPECTACLE**

---



« Quelle force tirons-nous de la condition d'être en transit ? En partant de la forme du triangle, nous faisons l'expérience de différentes façons de voyager ensemble à travers des dynamiques d'accompagnement, de *segundeo*, de polyphonie et d'autres fonctions de groupe parfois plus hiérarchiques, d'autres fois plus spontanées.

Nous traversons des zones émotionnelles et corporelles qui découlent des expériences personnelles de chacun et nous nous laissons contaminer par les zones des autres. En traversant ces zones, des vestiges de lieux passés apparaissent sur la scène, cherchant à incarner le corps sans temps ni lieu qui arrive dans un nouveau paysage.

### **SÉQUESTER LE BOLÉRO DE RAVEL**

Notre écoute du Boléro de Ravel peut être considérée comme une écoute inédite fondée sur une conscience politique des conditions de sa production, de son histoire et du phénomène de massification dont il est l'objet. Cela peut s'expliquer par les processus du colonialisme culturel où, dans des pays comme Cuba, la production culturelle européenne est reçue comme un symbole de valeur et de supériorité auquel il faut s'approcher. Le Boléro a généralement été traité avec admiration et avec le désir de s'inscrire dans l'histoire de ses interprétations, voire comme une arme sûre pour agrémenter une scène. Nous comprenons le Boléro de Ravel, en tant que pièce emblématique de la culture occidentale, comme un territoire culturel, symbolique mais aussi sensoriel et physique. Nous nous rapportons au Boléro à partir d'une sensibilité décentrée, qui trouve le sens dans le métissage, qui nous permet de nous présenter à partir de la différence.

Pour cela nous créons un dispositif chorégraphique où notre mémoire émotionnelle et corporelle émerge, provoquant une friction avec le Boléro de Ravel et par conséquent avec tout ce qu'il représente. Nous entrons dans le Boléro de Ravel comme un ouragan tropical. Inspirés par ce phénomène météorologique, nous déployons une écriture chorégraphique où nos présences sont secouées par le désir, le plaisir et la violence de se mouvoir, à partir de la structure du mouvement de l'ouragan. Nos trois corps sont ici des entités actives et transformatrices d'un réel qui se produit et s'incruste sur scène, en tant que catalyseurs d'une force naturel qui se situe au-dessus des politiques étatiques, dont la forme de survie est de se rapprocher de l'autre, de s'accompagner et de se protéger mutuellement. »



---

# L'ÉQUIPE ARTISTIQUE

---





## Lazaro Benitez

Performer. Chorégraphe. Chercheur en danse. Installé depuis 2019 à Paris et Marseille.

Sa recherche artistique vise à problématiser les frontières du corps et de la performance de genre, s'intéresse à une écriture chorégraphique du social en dialogue avec les problématiques et les rapports des forces dans les sociétés contemporaines comme manifestations de dissidence et d'a(r)tivisme.

Il commence ses créations personnelles dans le milieu de l'art contemporain à La Havane, ce qui va lui permettre de monter ces travaux à la Biennale d'Art à Cuba.

En octobre 2020, il constitue avec les artistes cubains Ricardo Sarmiento et Luis Carricaburu le **Colectivo Malasangre** : leur première œuvre chorégraphique est ***Qué Bolero o En tiempos de inseguridad nacional***.

Pour mener à bien ses projets, il crée sa compagnie **La Frontera** en janvier 2022, implantée à Marseille.

Toujours en 2022, il est Lauréat du laboratoire chorégraphique#3 de la Fondation Royaumont et obtient la bourse du Festival Quatre Chemins en Haïti en partenariat avec l'Institut Français.

En 2023, Lazaro reçoit l'invitation conjointe de la SACD et du Festival d'Avignon pour créer une pièce dans le cadre de Vive le sujet! Tentatives.



## Luis Carricaburu

Danseur. Performer. Créateur de performances de danse. Installé depuis 2019 à Marseille.

Il s'intéresse à la danse et à la chorégraphie pour connaître et créer dans la réalité un autre savoir que celui du discours et des images. Il recherche et questionne la place du corps comme champ de bataille, instrument pour l'idéologie mais aussi lieu de libération.

Issu de la formation danse contemporaine de l'Université des Arts de La Havane, Luis a été interprète danseur de la compagnie nationale Danza Contemporánea de Cuba.

A partir de 2018, la série de performances **Trabajo Voluntario** est l'aboutissement de son travail personnel qui explore l'idéologie de la Cuba communiste, ses figures, ses restes architecturaux, son ton épique, dans ses résonances avec le mouvement dansé et chorégraphié comme une occasion d'appréhender avec le corps la réalité complexe et la situation historique.

Il est diplômé en 2021 du Master 2 de la Formation avancée et itinérante des arts de la rue et Espaces publics (FAI-AR)-Université Aix-Marseille.



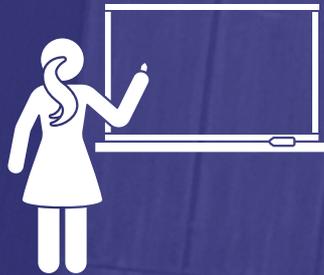
## Ricardo Sarmineto

Auteur. Metteur en scène. Performer. Vit depuis 2019 à Berlin.

Ses pratiques et ses intérêts sont intimement liés à l'identité migrante-dissidente, à la sexualité et à l'activisme. Ricardo est formé en dramaturgie à l'Université des Arts de La Havane dont il sort diplômé en 2018.

Ses pièces les plus récentes ont été ***Diarios del miedo*** en 2018 et ***Acuario*** en 2019, sur l'entraînement des dauphins et la migration cubaine.

Ses pièces ont été montrées à la Casa de las Américas (Cuba), au Miami New Media Festival (USA), à la Casa de América à Madrid (Espagne) et au Théâtre Maxim Gorki et Studio Я à Berlin (Allemagne), entre autres.



---

# FICHES PÉDAGOGIQUES

---

- La révolution cubaine
- Le Boléro
- L'émigration et la création artistique
- Avant le spectacle
- Après le spectacle



# La révolution cubaine

L'indépendance de Cuba a été menacée dès le début du XIX<sup>ème</sup> siècle par les États-Unis qui désiraient l'annexer, considérant ce territoire comme relevant de l'orbite d'influence de l'Union.

La "théorie du fruit mûr" élaborée par John Quincy Adams posait que la gravitation politique de Cuba ne pouvait qu'attirer l'île vers les États-Unis alors que Thomas Jefferson écrivait au Président Monroe que "son intégration à notre confédération est exactement ce dont nous avons besoin pour renforcer notre pouvoir en tant que nation". Aussi, les États-Unis proposeront à l'Espagne d'acheter Cuba à six reprises. Faute d'en devenir acquéreurs, ils soutiendront l'Espagne contre les indépendantistes lors de la première guerre d'indépendance de 1868-1878. La lutte reprend en 1895, sous la direction de José Martí. La victoire des indépendantistes sera contrecarrée par l'invasion de l'île par les troupes étasuniennes en avril 1898. Le traité de Paris du 10 décembre 1898 mettant fin à la guerre sera signé entre l'Espagne et les États-Unis, ouvrant sur une occupation militaire étasunienne servie par une République Cubaine à sa solde.

Après le départ des troupes espagnoles le 1<sup>er</sup> janvier 1899, c'est le drapeau des États-Unis, et non le drapeau cubain, qui a été hissé dans le ciel de La Havane, marquant ainsi le début de l'occupation militaire\* de l'île et d'une intervention directe de la nouvelle puissance coloniale.

La Révolution cubaine de 1959, menée par Fidel Castro, a émergé de cette histoire tourmentée marquée par l'humiliation, la frustration, les offenses et les insatisfactions.

Le 10 mars 1952, Batista, autocrate soutenu par les États-Unis, anticipant sa défaite électorale imminente, organisa un coup d'État, annulant les élections et instaurant une dictature militaire. Les sanctions économiques, l'isolement diplomatique, la violence paramilitaire et la guerre politique et médiatique mirent en échec la tentative de la Révolution cubaine. Fidel Castro et son mouvement 26 juillet lancèrent une guérilla en 1956 qui finit par renverser le régime de Batista en 1959.

---

\* Washington a organisé l'élection d'une Assemblée constituante chargée de rédiger une nouvelle Constitution républicaine, en imposant l'intégration de l'amendement Platt. Cet amendement autorisait les États-Unis à intervenir militairement à tout moment dans les affaires internes de Cuba s'ils estimaient que leurs intérêts étaient menacés, interdisait au gouvernement cubain de conclure des accords avec des pays étrangers sans l'approbation de la Maison-Blanche, et obligeait les Cubains à céder une partie de leur territoire national pour une durée indéterminée afin que l'armée américaine puisse y établir une base militaire.

Le 1er janvier 1959, Fidel Castro proclama la victoire de la Révolution cubaine et désigna publiquement son frère Raul comme son successeur. Un régime socialiste va se mettre en place. Le nouveau régime considère que les intérêts de la société doivent être pris en charge uniquement par l'État. Les biens et les services doivent être redistribués de façon égalitaire.

Gilles Bataillon estimait qu'il serait erroné de considérer la transformation de Castro en autocrate comme un simple phénomène politique ou idéologique\*. Cette métamorphose accompagne les évolutions sociales et structurelles qui transforment profondément la société cubaine.

L'abolition de la Constitution de 1940 est accompagnée de l'instauration d'une série de mesures bénéficiant immédiatement aux classes populaires. Divers décrets sont émis pour limiter les loyers, réduisant de plus de 50 % ceux des logements les moins chers, ainsi que les tarifs de l'électricité et du téléphone. Des biens sont saisis aux anciens partisans de Batista, et dès le 1er mars 1959, Castro commence à redistribuer des terres aux paysans. L'objectif principal est de remodeler la société en fonction d'objectifs émancipateurs et hygiénistes, des idées populaires en Amérique latine depuis le début du siècle. Cependant, au lieu de confier aux savants la mise en œuvre de ces politiques régénératrices, comme le faisaient les positivistes et hygiénistes du début du XXème siècle, un nouvel appareil d'État entièrement soumis au commandant en chef de la révolution, l'Institut National de la Réforme Agraire (INRA), est chargé de cette politique. Cet organisme peut non seulement confisquer des propriétés de plus de 400 hectares, mais aussi réorganiser entièrement le pays.

Le pays est divisé en 28 zones, chacune dirigée par un administrateur de l'INRA qui a un pouvoir considérable en matière de travaux publics, d'urbanisme, de logement, d'éducation et de santé. L'INRA est un appareil qui va transformer la société en épurant et redistribuant des biens privés et des moyens de production. Cela permet également la formation de nouveaux individus qui acquièrent une identité grâce à leur participation en tant que techniciens chargés de réformer le pays. Les opposants à sa politique agraire sont considérés comme des "traîtres" par Castro qui incarne non seulement la révolution mais aussi la nation. La stabilité de Cuba exige qu'il assume les fonctions de Premier ministre, de chef de l'Armée rebelle, qui a joué un rôle clé dans la chute de Batista, et de responsable de l'INRA, ce nouvel organe de la révolution.

---

\* *La prise du pouvoir par Fidel Castro*, Gilles Bataillon, L'Histoire n°338, janvier 2009.

Les États-Unis réagirent par des sanctions économiques, l'isolement diplomatique, la subversion interne et la guerre politique et médiatique. Cependant, ces mesures ne firent que renforcer la détermination de la Révolution cubaine et conduisirent à une alliance stratégique avec l'Union soviétique.

Depuis la chute du bloc soviétique, les États-Unis ont maintenu des sanctions économiques contre Cuba, sauf durant l'administration Obama. Cette hostilité durable montre que le conflit entre les deux pays repose sur une relation asymétrique et le refus des États-Unis d'accepter une Cuba souveraine.



# Le Boléro

Le Boléro est une danse d'origine andalouse qui aurait des racines datant du XVII<sup>ème</sup> ou XVIII<sup>ème</sup> siècle. La danse a évolué en Espagne, en particulier en Andalousie, et aurait des liens avec d'autres danses espagnoles comme la Seguidilla et le Fandango. Elle se compose de trois parties ou "coplas", qui sont répétées 3 ou 4 fois, et les danseurs marquent la fin de chaque section par une position statique appelée "bien parado". Le Boléro peut être dansé en solo, en couple ou en groupe.

Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, des maîtres de danse espagnols comme Sebastián Lorenzo Cerezo et Antón Boliche ont contribué à enrichir la forme primitive du Boléro, le transformant en une danse populaire de bal et de théâtre. Cependant, au fil du temps, de nombreuses écoles de Boléro ont vu le jour, et certains ont critiqué leur tendance à négliger la bienséance.

La danse du Boléro espagnol se caractérise par sa grâce et sa noblesse, comprenant cinq figures : la promenade ("paseo"), le premier changement de place ("traversia"), le deuxième changement ("diferencia"), le retour à la place initiale ("finale") et les attitudes étudiées et poses conclusives ("bien parado"). La répétition des pas, combinée à l'ajout progressif de nouveaux instruments, crée un crescendo dans la danse, similaire à l'approche musicale du ***Boléro de Ravel***.

Le *Boléro de Ravel* est une œuvre musicale célèbre qui a été composée en 1928 à la demande de la danseuse Ida Rubinstein. Initialement conçu comme un "ballet à caractère espagnol", Ravel s'est inspiré du rythme du Boléro pour créer une œuvre orchestrale unique. Bien que Ravel ait déclaré que le *Boléro* n'était composé que d'un long crescendo ininterrompu sans contrastes ou recherche de virtuosité, sa simplicité a donné à l'œuvre une puissance exceptionnelle. Elle repose sur la répétition constante d'une courte mélodie, créant un crescendo orchestral saisissant jusqu'à un final puissant.

Malgré l'ironie que Ravel avait envers son propre chef-d'œuvre, le *Boléro* a connu un succès mondial et a même été associé à une dimension "musico-sexuelle" en raison de son crescendo répétitif et lancinant. Il a inspiré de nombreux chorégraphes et réalisateurs de films. Le *Boléro de Ravel* est une œuvre musicale intemporelle qui continue de fasciner et de captiver les auditeurs à travers le monde.

Le Boléro cubain, d'abord influencé par le Boléro espagnol, a évolué au fil du temps pour devenir une forme distincte de musique à Cuba. Les variations rythmiques et mélodiques ont transformé le Boléro cubain en une forme musicale unique, intégrant des éléments de la Habanera, du Danzón, et d'autres styles cubains. Des musiciens cubains tels que José 'Pepé' Sánchez ont contribué à la création du premier Boléro cubain, tandis que des artistes de renom comme Miguel Matamoros ont ajouté des éléments de Son au Boléro, créant ainsi le Bolero-Son.

Au fil des décennies, le Boléro cubain a continué à évoluer et à s'influencer d'autres genres musicaux, donnant naissance à des variantes comme le Bolero-Beguine, le Bolero-Mambo, le Bolero-Chá, le Bolero ranchero, le Bolero moruno, le Bolero-Tango, le Bolero rítmico, le Bolero Afro, le Bolero tropical et le Bolero gitano. Le Boléro est resté un genre musical populaire à Cuba et a eu une influence significative sur la musique latine et mondiale, en particulier grâce à des chansons populaires comme *Bésame Mucho*.

Le Boléro a connu des périodes de popularité et de déclin, mais il a toujours réussi à se réinventer et à rester un genre musical apprécié dans le paysage musical latino-américain et international.



*Boléro*, chorégraphié par Maurice Béjart en 1961, dansé ici par Nicolas Le Riche.

# L'émigration et la création artistique

L'émigration a joué un rôle important dans l'histoire de l'art européen. Les transferts artistiques, culturels, et les phénomènes d'acculturation ont contribué à façonner l'Europe depuis le Moyen Âge en favorisant la circulation des modèles et en créant des rapports dynamiques entre différentes aires culturelles. Les artistes sont souvent considérés comme des "médiateurs culturels" et des acteurs essentiels d'une "histoire interculturelle".

Ces échanges produisent également des effets de rupture et de tension dans la mesure où les migrations artistiques ne sont pas toujours volontaires. Les artistes ont été confrontés à des déplacements forcés dus aux guerres, aux révolutions, aux persécutions religieuses ou raciales, aux crises économiques, à la disgrâce, etc. Ces migrations involontaires ont modifié l'art de leur époque. Les épidémies, telles que la peste, ont également eu un impact majeur sur les artistes. Ces crises ont entraîné des mouvements de panique et de fuite, mettant fin à des carrières prometteuses et modifiant les trajectoires artistiques. Par exemple, la grande peste de 1649 en Espagne a contribué au déclin de Séville, forçant des artistes comme Zurbarán à partir.

Les guerres ont également été considérées comme un fléau équivalent à l'épidémie et à la famine en Europe aux XVIème et XVIIème siècles. Les artistes, tels que les tisserands flamands souffrant des guerres de religion, ont été contraints de migrer vers d'autres villes pour échapper aux conflits.

Tous ces déplacements forcés remettent en question la notion d'école artistique, montrant la porosité des centres de création et l'influence des flux migratoires sur l'inspiration des artistes.

Même lorsque les artistes ne sont pas confrontés à des épidémies ou des guerres, l'exil peut avoir des conséquences sur leur travail. Le changement d'environnement, la perte de repères identitaires, et le besoin de s'adapter à une nouvelle culture peuvent influencer leur créativité. Cependant, certains artistes, comme Jacques-Louis David, ont continué à créer pendant leur exil, profitant de la tranquillité et de l'indépendance qu'il offrait.

L'exil peut également être vécu de manière plus symbolique, comme une exclusion voulue, comme dans le cas de Penck, qui a préféré l'exil à l'Est pour préserver sa liberté artistique. L'exil peut être une source de créativité et d'émancipation pour certains artistes.

L'artiste dans l'exil peut être un isolé dans son pays d'accueil, ne ressentant pas le besoin de s'intégrer à une communauté de réfugiés ou d'exprimer des sentiments patriotiques dans son travail. Les artistes juifs émancipés de leur milieu d'origine, comme Chagall, peuvent se considérer comme des "parias conscients" et utiliser l'exil intérieur comme source de création.

En fin de compte, les migrations artistiques, qu'elles soient forcées ou volontaires, ont façonné l'art européen et ont contribué à la richesse et à la diversité de la création artistique. Elles montrent que l'artiste est un être complexe, capable de s'adapter à de nouvelles situations et de transformer les expériences douloureuses en œuvres d'art significatives.

## **Topo sur la situation des migrations dans le monde aujourd'hui**

Dans son dernier rapport *État de la migration dans le monde, rapport 2022*, l'ONU MIGRATION établit que la grande majorité des individus reste dans leur pays d'origine, mais les données statistiques montrent qu'en 2020, il y avait environ 281 millions de migrants internationaux, ce qui représente 3,6 % de la population mondiale. Cette proportion a augmenté au cours des cinquante dernières années, passant de 1 personne sur 30 à 1 migrant sur 28.

Les rapatriements de fonds internationaux ont également augmenté, atteignant 702 milliards de dollars américains en 2020, malgré une légère baisse due à la pandémie de COVID-19. Les États-Unis étaient les principaux contributeurs de ces fonds, suivis par les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite, la Suisse et l'Allemagne.

La pandémie de COVID-19 a perturbé la mobilité humaine, entraînant des restrictions de voyage et des mesures sanitaires à l'échelle mondiale. L'Europe et l'Asie ont accueilli le plus grand nombre de migrants internationaux en 2020, tandis que l'Océanie, l'Amérique du Nord et l'Europe présentaient la plus forte proportion de migrants internationaux par rapport à leur population totale.

L'Asie a connu la plus forte croissance en termes de migrants internationaux entre 2000 et 2020, suivie de l'Europe. La migration internationale est influencée par de multiples facteurs, ce qui crée des schémas migratoires spécifiques, connus sous le nom de "couloirs" de migration.

La migration internationale est un phénomène en croissance, avec des implications économiques et sociales importantes, mais elle a été perturbée par la pandémie de COVID-19 et les mesures qui en ont découlé.

## Éléments historiques pour mettre en perspective les phénomènes de migrations contemporains

L'historien Etienne Augris\* rappelle que la migration est un phénomène marquant de l'histoire de l'humanité depuis ses débuts il y a environ 200 000 ans. Elle consiste en la mobilité individuelle et/ou collective de personnes, que ce soit de manière temporaire ou permanente. Elle a été un facteur essentiel dans l'évolution des sociétés et des cultures à travers les âges.

Dès l'apparition de l'Homo sapiens il y a environ 200 000 ans en Afrique, la mobilité a été un trait caractéristique de l'humanité. Les premiers hommes étaient des chasseurs-cueilleurs, ce qui favorisait leur mobilité pour trouver de la nourriture. Les récits fondateurs de nombreuses cultures mettent en avant des migrations originelles, soulignant l'importance de la mobilité dans la création de nouvelles sociétés. L'Antiquité, en particulier la période gréco-romaine, a été marquée par des migrations facilitées par l'expansion de ces empires. Elles concernaient à la fois les élites aspirant à la citoyenneté romaine et les esclaves provenant de différentes régions de l'Empire. Les Grecs utilisaient le terme "barbare" pour décrire ceux qui parlaient une langue incompréhensible pour eux, ce qui montre l'importance des langues dans la compréhension des migrations et des contacts interculturels.

Durant la longue période de transition entre l'Antiquité et le Moyen Âge, de vastes mouvements de peuples ont eu lieu. Les Huns, les Vandales, les Goths, et d'autres se sont déplacés depuis l'Asie centrale vers l'Europe. Ces migrations ont radicalement modifié la carte de l'Eurasie et des régions entourant la Méditerranée.

Au Moyen Âge, l'expansion de l'Islam a favorisé de nouvelles mobilités à travers l'Asie, l'Afrique et le Moyen-Orient. Les Mongols, les Hongrois, et les Vikings ont également joué un rôle clé dans les mouvements de populations, créant des empires et diffusant leur influence culturelle.

Les XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles ont été marqués par des mouvements de population importants, liés à l'exploration et la colonisation de nouveaux territoires. Les Européens ont déplacé des millions de personnes vers le Nouveau Monde, tandis que les populations autochtones ont été décimées par des maladies et la traite des esclaves.

---

\* *La longue histoire des migrations*, L'Éléphant, 08.01.15.

La traite atlantique a entraîné la déportation de millions d'Africains vers les Amériques, où leur travail a contribué à la prospérité économique de la région. Ces migrations ont entraîné des changements profonds dans les structures familiales et les relations interculturelles, en particulier en Amérique du Sud et dans les Caraïbes.

Le XIX<sup>ème</sup> siècle a connu une croissance démographique sans précédent et des mouvements massifs de population. Des millions d'Européens ont émigré vers de nouvelles terres, et les migrations asiatiques étaient presque aussi importantes que celles des Européens. La montée des États-nations a contribué à la création d'identités nationales et à l'hostilité envers les étrangers. Les migrations étaient souvent liées aux intérêts économiques et militaires des États. Les questions d'intégration et d'assimilation des migrants sont apparues à cette époque.

Le XX<sup>ème</sup> siècle a été marqué par les réfugiés, en particulier à cause des guerres mondiales, des persécutions et des mouvements de frontières. Les Juifs d'Europe orientale ont fui les pogroms, et les populations ont été déplacées à grande échelle. L'histoire du XX<sup>ème</sup> siècle est fortement marquée par les déplacements forcés de populations.

L'histoire des migrations est une histoire de mobilité humaine constante qui a profondément influencé l'évolution des sociétés, des cultures et des civilisations à travers les époques. Provoquées par des facteurs aussi variés que les changements climatiques, les conquêtes, l'expansion des empires, les opportunités économiques et les conflits, elles ont contribué à la diversité culturelle et ont été à la fois un catalyseur et un reflet des transformations du monde.

# Avant le spectacle

## APPRÉHENDER LE SPECTACLE

Afin d'aider vos élèves à développer un horizon d'attente sur le spectacle, vous pouvez commencer par les interroger sous forme d'un brainstorming sur ce qu'évoque spontanément pour eux le titre ***Qué Bolero o En tiempos de inseguridad nacional***.

Indiquez-leur ensuite que ce spectacle est réalisé par de jeunes danseurs d'origine cubaine qui composent une troupe qui s'appelle **Colectivo Malasangre**. Ils ont quitté leur pays pour venir s'installer et travailler en Europe. Comment leurs représentations évoluent-elles ? Quelles sont les hypothèses nouvelles ?

Vous pouvez ensuite leur rétroprojeter les photos suivantes et les leur faire commenter ou les imprimer et répartir les élèves en cinq groupes pour analyser chacune de ces photos et les présenter ensuite à leurs camarades. Si les élèves ne sont pas habitués à ce genre d'exercice, vous pouvez vous appuyer sur la démarche suivante pour les guider :

Commencez par appréhender l'œuvre en vous laissant guider par ce que vous voyez afin d'en avoir une première impression. Que voyez-vous en premier ? Quelles sont les émotions que cela suscite ?

Puis passez au travail d'analyse à proprement parler en guidant de manière méthodique votre regard, votre attention et votre interrogation. Analyser une image ce n'est pas développer des impressions subjectives mais partir d'éléments objectifs qui étayeront une réflexion et justifieront une interprétation.

### Identifier l'image

- Qui ? (artiste, collectif, association, etc.)
- Quoi ? (tableau, dessin, photographie, planche de bd, etc.)
- Quand ? (le contexte de création dans l'histoire en général et dans l'histoire de l'art en particulier)
- Où ? (lieu de production et lieu de conservation)
- Comment ? (1) technique utilisée : peinture à l'huile, acrylique, aquarelle, collage, etc. (2) sujet : portrait, scène de genre, etc. (3) registre (dramatique, fantastique, épique, etc.)

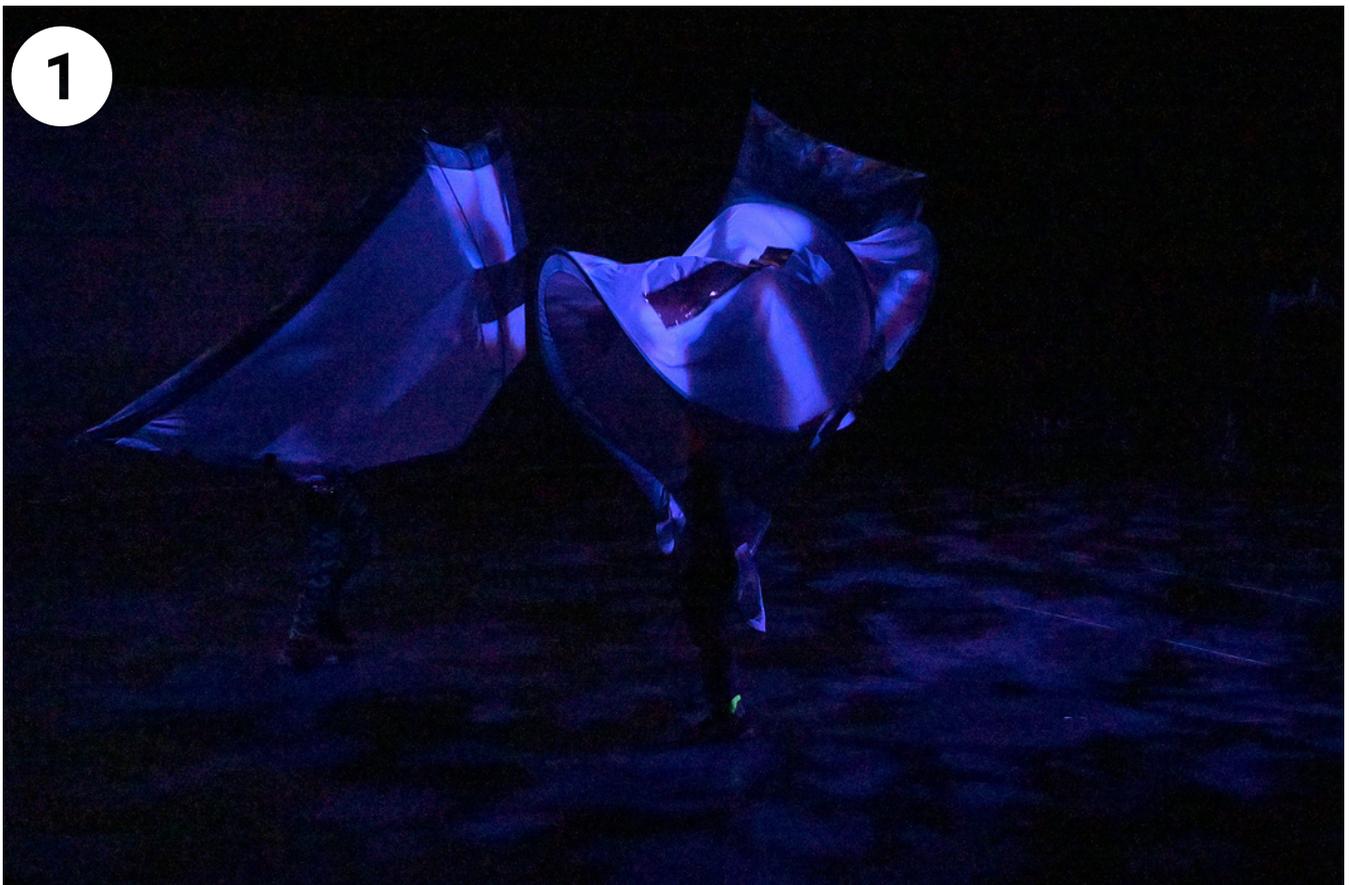
Une image est toujours construite par un cadre. Il délimite ce qu'on voit et ce qui reste en dehors. Il organise l'espace et crée une rhétorique. Notez les éléments que vous repérez en suivant cette démarche sur un tableau à double entrée. Une colonne décrire l'image et une seconde interpréter l'image.

## Décrire l'image

1. Demandez-vous à **quel niveau se situe le spectateur** par rapport à ce qu'on voit sur l'image ? le même (frontal), en haut (plongée), en bas (contre-plongée) ?
2. **Comment est organisé l'espace** ? Déterminez ce qui est au centre de l'image et comment s'organise la représentation. Y a-t-il des lignes de force qui organisent l'espace et attirent le regard ? Comment ? Qui a-t-il au premier plan ? au deuxième plan ? au troisième plan ?
3. **Quelles sont les couleurs utilisées** ? Sont-elles chaudes, froides, y a-t-il des contrastes, des ombres, des effets de clair obscur etc...
4. **Quelle est la visée de l'auteur** ? émouvoir, convaincre, dénoncer, etc. Quels éléments le justifient ?

## Interpréter l'image

Demandez-vous quel sens a chacun de ces éléments et proposez-en une interprétation en vous appuyant sur les figures de style que vous avez apprises en français et qui sont pertinentes dans le cadre de ce travail.





4



5



## Teaser

Vous pouvez ensuite leur projeter [le teaser du spectacle](#).

Est-ce que de nouvelles questions/idées émergent ?

Est-ce que certaines hypothèses sont confortées ou d'autres évincées ?

Comment comprennent-ils le titre à présent et qu'imaginent-ils ?

## FICHE DE RÉCEPTION D'UN SPECTACLE DE DANSE

A l'issue de cette séance de préparation, vous pouvez :

- > distribuer la fiche suivante qui aborde les notions de scénographie, création son et lumière, mise en scène et représentation.
- > la lire et la commenter avec vos élèves afin de les familiariser à cette fiche qu'ils rempliront à l'issue de la représentation.

**L'objectif est de préparer leur regard et affiner leur attention au plus grand nombre d'aspects du spectacle.**

## **Scénographie :**

Décrire les scénographies présentées dans chaque tableau chorégraphié. Réfléchir sur les matériaux utilisés (objets et matériaux légers, translucides, lourds, froids, clairs ou foncés, éléments numériques ou objets suggérés, etc.). Exprimer les ressentis face à cette ou ces scénographie(s).

## **Création son et lumière :**

- Lumières (à quels moments, l'importance quantitative, quelle signification, la symbolique des couleurs, l'effet suscité, atmosphères, ambiances, rythmes, etc.).
- Son (ambiance sonore, rythmes, signification, dissocier les types de sons, musiques ou chansons, instruments, bruitages, son intégré à l'ambiance ou ayant un rôle dramaturgique, sources, rôles d'illustration, etc.).

## **Mise en scène et représentation :**

Parti pris du chorégraphe (réaliste, symbolique, théâtralisé, expressionniste, etc.). Repérer les déplacements des danseurs, la présence sur scène, l'occupation de l'espace, le rapport entretenu avec la musique, la lumière et tous les éléments présents. Interprétation (jeu corporel, choix des danseurs, rythme, énergie, etc.). Rapport entre les danseurs et l'espace (occupation de l'espace, déplacements, entrées/sorties de scène, communication non verbale, regards, etc.). Costumes (contemporains, couleurs, formes, praticité, matières, signification, caractère, etc.).

## **Être attentif à :**

- L'analyse des corps (tension, énergie, relâchement, abandon du poids, équilibre, appuis, verticalité, etc.).
- L'analyse du mouvement (rythme, vitesse, accent, continuité, rapport entre le bas et le haut du corps, rapport entre les danseurs, directions, signes, codes, gestuelle, répétition, technicité, marche, bonds, course, glissements, parcours géométriques, etc.).
- Le rôle du public. La part d'imagination du spectateur. L'analyse des formes, des couleurs et des lignes.

# Après le spectacle

Afin d'aider les élèves à entamer par eux-mêmes la réflexion, vous pouvez, à la sortie du spectacle, leur distribuer cette fiche à imprimer recto/verso pour qu'ils commencent à noter à chaud ce qu'ils ont remarqué, comment ils le comprennent et les émotions qu'ils ont ressenties.



[Télécharger la fiche à imprimer](#)

Date, lieu Titre du spectacle	
----------------------------------	--

Nom du metteur en scène et de la compagnie	
--	--

	Dénotation (ce que je vois, ce que ça dit)	Connotation (ce que ça évoque pour moi)
Scénographie		
Création son et lumière		
Mise en scène et représentation		

	Dénotation (ce que je vois, ce que ça dit)	Connotation (ce que ça évoque pour moi)
Analyse des corps		
Analyse du mouvement		
Analyse des formes, des couleurs et des lignes		
Émotions et ressentis		

## GRILLE DE LECTURE PROPOSÉE PAR NUMÉRIDANSE

Si vous désirez étayer beaucoup plus la démarche d'analyse de vos élèves à la sortie du spectacle, vous pouvez utiliser cette grille de lecture d'un spectacle de danse disponible en ligne sur [numéridanse.fr](http://numéridanse.fr).



[Télécharger la grille Numéridanse](#)

## SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS

1/ Vous pouvez commencer par faire un tour de table et **demander à chacun de dire un mot pour désigner une émotion, un aspect du spectacle qui l'a le plus impressionné ou ce qu'il a le plus / le moins aimé.**

- Un élève ou vous-même écrivez chacun de ces mots sur le tableau en les rapprochant par proximité de sens.
- Pour préciser ces échanges, vous pouvez ensuite reprendre la fiche ci-dessus avec eux et reprendre item par item (scénographie, création son et lumière, etc.).

2/ Vous pouvez **proposer différents parcours thématiques et travaux de recherche sur la danse** à vos élèves en autonomie ou guidés depuis la plateforme [Data-Danse](https://www.numéridanse.fr) de numéridanse.fr.

3/ En fonction de l'âge et du niveau scolaire de vos élèves, **vous pouvez leur demander d'écrire** : un récit, une description, une critique du spectacle\*, de passer à un écrit d'invention dans lequel ils racontent une histoire à partir du spectacle.

4/ Pour les plus âgés, vous pouvez proposer **un travail de composition** :  
**L'exilé est-il cantonné à la nostalgie ou à la révolte ?**

ou :

**“L'exil n'est pas une chose matérielle, c'est une chose morale.”**

écrivait Victor Hugo en 1875 dans *Actes et paroles*. Que pensez-vous de cette affirmation ?

ou :

**“Qui vit à l'étranger marche dans un espace vide au-dessus de la terre sans le filet de protection que tend à tout être humain le pays qui est son propre pays, où il a sa famille, ses collègues, ses amis, et où il se fait comprendre sans peine dans la langue qu'il connaît depuis l'enfance.”**

Commentez cette citation de Milan Kundera dans *L'insoutenable légèreté de l'être*. Que suscite chez vous cette citation après avoir assisté au spectacle du Colectivo Malasangre, *Qué Bolero* o *En tiempos de inseguridad nacional* ?

---

\* Vous pouvez distribuer l'annexe n°1 à vos élèves pour leur montrer un exemple de critique du spectacle.

5/ Si vous désirez **travailler sur les thématiques de l'exil, de la fuite et de l'installation**, voici quelques ressources qui peuvent intéresser les enseignants de Lettres, Histoire-Géographie et Arts plastiques.

« Quand m'apparaît le lugubre tableau de cette nuit qui fut l'agonie de ma vie à Rome, quand je songe à cette nuit où je quittai tant d'objets si chers, maintenant encore des larmes s'échappent de mes yeux.

Déjà approchait le jour où je devais, d'après l'ordre de César, franchir les frontières de l'Ausonie : je n'avais ni le temps ni la liberté d'esprit suffisante pour faire mes préparatifs ; mon âme était restée engourdie dans une longue inaction ; je ne m'étais occupé ni du choix des esclaves qui devaient m'accompagner ni des vêtements et des autres nécessités de l'exil. Je n'étais pas moins étourdi de ce coup qu'un homme foudroyé par Jupiter, qui existe encore, mais sans avoir encore recouvré le sentiment de l'existence.

Lorsque l'excès même de la douleur eut dissipé le nuage qui enveloppait mon esprit, et que mes sens se furent un peu calmés, prêt à partir, j'adresse une dernière fois la parole à mes amis consternés, naguère si nombreux, et dont je ne voyais plus que deux près de moi. Ma tendre épouse, me serrant dans ses bras, mêlait à mes pleurs ses pleurs plus abondants, ses pleurs qui coulaient à flots le long de son visage, indigné de cette souillure. Ma fille, alors absente et loin de moi, retenue en Libye, ne pouvait être informée de mon désastre.

De quelque côté qu'on tournât les yeux, on ne voyait que des gens éplorés et sanglotants ; on eût dit des funérailles, de celles où la douleur n'est pas muette ; hommes, femmes, enfants même pleuraient comme si j'étais mort, et, dans toute la maison, il n'était pas une place qui ne fût arrosée de larmes : tel, si l'on peut comparer de grandes scènes à des scènes moins imposantes, tel dut être l'aspect de Troie au moment de sa chute.[...] »

**Ovide, *Tristes***, extraits de l'élégie n°3

Si je pouvais voir, ô patrie,  
Tes amandiers et tes lilas,  
Et fouler ton herbe fleurie,  
Hélas !

Si je pouvais, - mais, ô mon père,  
O ma mère, je ne peux pas,  
Prendre pour chevet votre pierre,  
Hélas !

Dans le froid cercueil qui vous gêne,  
Si je pouvais vous parler bas,  
Mon frère Abel, mon frère Eugène,  
Hélas !

Si je pouvais, ô ma colombe,  
Et toi, mère, qui t'envolas,  
M'agenouiller sur votre tombe,  
Hélas !

Oh ! vers l'étoile solitaire,  
Comme je lèverais les bras !  
Comme je baiserais la terre,  
Hélas !

Loin de vous, ô morts que je pleure,  
Des flots noirs j'écoute le glas ;  
Je voudrais fuir, mais je demeure,  
Hélas !

Pourtant le sort, caché dans l'ombre,  
Se trompe si, comptant mes pas,  
Il croit que le vieux marcheur sombre  
Est las.

**Victor Hugo,**  
***Exil,***

*Les quatre vents de l'esprit (1881)*

« [...] Je ne sais, je ne sais vraiment pas ce que signifie se rapprocher du lieu du nom, car l'ambiguïté qui recouvre les frontières entre les dualités – la nuit et le jour, l'exil et la patrie, la poésie et la prose – est à la fois des plus denses et des plus transparentes qui soient. Mais sa vertu, ici et maintenant, réside dans sa capacité à invectiver familièrement l'exil pour se demander si cet instant transitoire est une rupture entre la sortie et l'entrée. Chacun de nous aura besoin de s'exercer au quotidien pour se libérer graduellement des lourds ombrages du sens quand ils se déplacent d'un temps vers un autre, se libérer aussi des comparaisons inutiles pour notre vie tourmentée. Les dualités qui nous habitent ne sont pas précises au point de définir les choses par leur contraire. Être ici ne signifie pas que je ne suis plus là-bas. Ne plus être là-bas ne signifie pas que je suis ici. Chacun aura besoin de s'assurer qu'il a trouvé ses cinq sens, au complet, fonctionnant comme il sied qu'ils fonctionnent, sans intermédiaire ni entremise. La collectivité aura quant à elle besoin de réorganiser sa nouvelle cohue et sa nouvelle solitude, d'apprendre à distinguer le public du privé. Rien que pour tester sa capacité à mener la bataille de l'entrée dans le normal et l'ordinaire. Le temps n'est-il pas venu de nous demander si la guérison de notre image stéréotypée, d'une blessure du moi qui s'est éloignée d'elle-même... est possible ? [...] »

**Mahmoud Darwich, *L'Exil Recommencé* (2013)**

1. Comparez les réactions émotionnelles des auteurs face à l'exil. En quoi diffèrent-elles ou se ressemblent-elles ?
2. Analysez comment chaque auteur aborde la notion de perte.
3. Comparez les images de deuil et de tristesse évoquées dans les textes. En quoi les descriptions diffèrent-elles entre Ovide, Victor Hugo et Mahmoud Darwich ?

6/ Vous trouverez **de nombreuses ressources intéressantes** sur [ce dossier](#) élaboré par [L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés](#) et la fondation Education21. Vous trouverez [ici](#) des exemples de travaux de plasticiens sur la thématique de l'exil.

7/ Ce travail peut être l'occasion de **faire un point sur la politique migratoire et le traitement des immigrés en France** avec la proposition de travail en groupe que vous trouverez en annexe n°3.

8/ Vous pouvez **proposer un parcours de lecture** à vos élèves :

- Victor Hugo, *Actes et paroles*, *Ce qu'est l'exil*
- Wajdi Mouawad, *Incendies*
- Elfriede Jelinek, *Les suppliants*
- Angélica Liddell, *Et les poissons partirent combattre les hommes*
- Klaus Mann, *Le Volcan*
- Erich Maria Remarque, *Les exilés*
- Sándor Márai, *Les étrangers*
- Nuruddin Farah, *Exils*
- Milan Kundera, *L'Ignorance*
- Cheikh Hamidou Kane, *L'aventure ambiguë*

## POUR ALLER PLUS LOIN

- sur [l'histoire](#) de la danse du Boléro
- sur l'histoire du [Boléro de Ravel](#)
- sur les [migrations et les créations artistiques en Europe](#) du XIVème au XXème siècle
- le site du [Musée de l'Histoire de l'immigration](#)
- des [ressources pédagogiques](#) sur l'exil, la migration et l'accueil des étrangers
- dossier [La longue histoire des migrations](#) Revue l'Eléphant (2015)
- les travaux de [ONU Migration](#)



---

# RESSOURCES

---

- Critique du spectacle
- Avant, en sortant et après le spectacle
- Travail de groupe

# Annexe n°1 : critique du spectacle

## COLECTIVO MALASANGRE : LE BOLÉRO EN V.O.

Nicolas Villodre, [Mouvement](#), 24.03.23

Dans une économie de moyens mais avec une extravagance d'esprit, un trio de Cubains exilés en France recontextualise le *Boléro* de Ravel à la croisée de la politique et de la chorégraphie.

Le noir, en premier lieu, le silence ou presque. Puis un lent crescendo bruitiste issu du monde réel avec force percussions sommaires, parasites urbains, rumeurs, klaxons, cris et sifflets. Des coups de cloche majeure marquent le compás comme ceux que dispensait Mafifa, figure mythique du carnaval de la Conga à Santiago de Cuba. Peu à peu, on comprend que les trois fantomatiques silhouettes sont celles du Colectivo Malasangre dissimulé derrière des bâches de tentes à arceaux. Tout sera donc danse du début à la fin de *Qué Bolero o en tiempos de inseguridad nacional*, plus d'une heure durant. Avec comme rares indications textuelles des échanges par courriel ou sms entre un fils et sa mère restée au pays dans lesquels il est question de sang, de maladie, de dialyse.

Peu à peu nous parviennent quelques signes visibles du carnaval. L'un des danseurs se change en meneuse de revue, porte beau le casque à plumes, façon Joséphine Baker aux Folies Bergère, Carmen Miranda dans un musical de Busby Berkeley ou Ninón Sevilla dans une rumbera mexicaine. Référence est faite au Tropicana, célèbre cabaret de La Havane dont est ici diffusé un morceau orchestral ainsi qu'une chanson d'Elena Burke précisément intitulé *Esta casa*. Cette "maison", c'est à la fois le foyer familial du danseur expatrié et le club de légende où s'illustra la chanteuse et tant d'autres. Sans doute le moment le plus émouvant du spectacle.

Côté chorégraphie, le trio emprunte à la danse « pauvre » (au sens de l'"arte povera") d'une Robin Orlyn et à l'agitprop d'une Lia Rodrigues (on pense à *Encantado* et sa banderole anti-Bolsonaro au final). Côté scène, John Deneuve assure une scénographie réduite à des bouts de ficelle et à une muraille en paille argentée – paroi d'un collage matiériste dans le dernier tableau. L'éclairage crépusculaire d'Anaïs Silmar permet quant à lui de distinguer des mouvements de danse serpentine à la Loie Fuller obtenus par la toile de tente et le jeu de drapeaux comme on en voit dans les compétitions du Palio de Sienne.

Mais l'hommage à Ravel n'advient qu'en dernier acte. Le compositeur s'était inspiré de la musique cubaine en calquant son étude de *Vocalise* pour chanteuse sur une *habanera*, cette forme musicale cubaine. Le collectif remplace alors l'ondolement habituel qui accompagne la composition nonchalante de Ravel par des spasmes sexuellement plus explicites. Une audace qu'il s'autorise dans cette version somme toute assez sage d'un point de vue formel.

# Annexe n°2 : avant, en sortant et après le spectacle

## Avant : ce que je sais et ce que j'imagine avant d'aller au spectacle

Titre

.....

Auteur(s)

.....

.....

Metteurs en scène

.....

.....

Interprète(s)

.....

.....

.....

Durée du spectacle

.....

Date et lieu de la représentation

.....

Les hypothèses que j'ai faites en classe sur ce que je vais aller voir

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## En sortant : ce qui m'a frappé et que je veux retenir

	Dénotation (ce que je vois, ce que ça dit)	Connotation (ce que ça évoque pour moi)
Scénographie		
Création son et lumière		
Mise en scène et représentation		
Analyse des corps		
Analyse des costumes		
Résumé du spectacle		
Émotions et ressentis		







# Annexe n°3 : travail de groupe

Le texte suivant peut servir de travail de groupe en classe. Répartissez les élèves en cinq groupes homogènes et distribuez-leur la partie du texte et les questions que vous trouverez ci-dessous après le texte. Vous pouvez après la restitution de chaque groupe leur proposer un travail de synthèse à l'issue duquel vous les inviterez à interroger, à la lumière de ces éléments d'informations nouveaux pour eux, ce qu'ils ont vu et compris en assistant à la représentation de *Qué Bolero*.

***La France, un vieux pays d'immigration***  
Gérard Noiriel, [collections 46](#), mars 2010

Depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle jusqu'aux années 1970, la France a eu massivement recours à la main-d'œuvre immigrée. Le thème du “problème de l'immigration” a fait irruption dans le débat public dans les années 1880. En des termes que l'on retrouve encore cent trente ans plus tard.

## **GROUPE 1**

**L'HISTOIRE** : La France est un très ancien pays d'immigration. Est-il possible de mesurer l'apport démographique des étrangers au peuplement de la France d'aujourd'hui ?

**Gérard Noiriel** : A l'échelle du millénaire, nous sommes presque tous issus de “l'immigration\*” ; évidemment cela peut être dit de n'importe quel peuple. Mais cela n'a pas toujours le même sens. En réalité, je ne pense pas que l'on puisse parler d'immigration avant la construction définitive de l'État-nation qui trace une distinction claire entre les nationaux et les étrangers\*. L'immigration au sens où nous l'entendons aujourd'hui implique toujours deux choses : un déplacement dans l'espace et le franchissement d'une frontière. Ce n'est pas un hasard si le mot s'est imposé dans le vocabulaire français dans les années 1880, à l'époque où le droit de la nationalité se mettait en place. Comment estimer le nombre de Français “issus de l'immigration” ? Contrairement aux États-Unis où dans le recensement chacun se classe dans une communauté, la III<sup>ème</sup> République a interdit la recension de la religion ou de l'origine ethnique.

On peut néanmoins estimer par divers recoupements comme l'a fait Michèle Tribalat qu'entre le tiers et le quart des personnes qui vivent aujourd'hui en France sont issues de l'immigration si on remonte aux arrière-grands-parents. Cela fait de notre pays l'un des plus importants au monde pour le nombre d'étrangers dans la population - en 1931, la France se plaçait devant les États-Unis près de 7 % d'étrangers. Dans les années 1880, déjà, Paul Leroy-Beaulieu, un célèbre économiste libéral, écrivait que la France était comme l'Argentine : un pays qui ne pourrait pas se développer sans une immigration massive. Le million d'étrangers est atteint en 1881 ; ils sont 2,7 millions en 1931, et entre 3,5 et 4 millions aujourd'hui. Les Belges sont les plus nombreux jusqu'en 1901, puis les Italiens resteront en tête jusqu'en 1968, date à laquelle les Espagnols les devancent. On peut donner ces estimations, mais sans oublier que faire des statistiques, c'est travailler sur les personnes enregistrées. Or il y a toujours eu des "sans papiers\*", des "clandestin". Même si l'État fige les catégories, il y a des mouvements de va-et-vient, des fluctuations, des retours. Bien que nous manquions de données précises sur le sujet, on peut penser que plus de la moitié des étrangers qui ont séjourné en France depuis cent ans sont repartis dans leur pays d'origine ou ont émigré ailleurs. Pour simplifier cependant, on peut dire que la France a connu trois grands cycles d'immigration. A chaque fois un fort afflux correspondant à un moment de développement industriel Second Empire, années 1920, années 1960-1975 est suivi d'une phase de stabilisation ou de recul, au moment des crises économiques années 1880, 1930, 1980.

**L.H. : Pourquoi une si forte immigration depuis le XIXème siècle alors que la plupart des pays d'Europe sont encore à cette époque des terres d'émigration ?**

**G.N. :** Il y a des raisons très anciennes. La France a manqué de main-d'œuvre pour l'industrie. L'exode rural y est beaucoup plus tardif et moins massif qu'en Grande-Bretagne. La Révolution française a favorisé le maintien d'une très forte petite paysannerie propriétaire. Au début de la IIIème République encore, les paysans représentent plus de la moitié des actifs. Et, en 1950, il y avait en proportion plus de paysans dans la population active en France qu'en Angleterre en 1840. Ajoutez à cela une spécificité démographique : le malthusianisme a été très fort en France, dans toutes les classes sociales, avec cent ans d'avance sur les autres pays. De sorte que la France, qui était encore le pays le plus peuplé d'Europe au moment de la Révolution française, n'est plus qu'au quatrième rang avant 1914. La conséquence, c'est que l'industrie manque de bras. L'une des solutions a été l'immigration.

Certaines entreprises envoient des “recruteurs” à l'étranger, notamment pour alimenter les secteurs les plus pénibles du marché du travail. Au départ, cela se fait au gré des besoins, un peu au hasard. Les frontaliers fournissent la majeure partie des effectifs : les Belges sont surtout représentés dans le Nord et les Italiens dans le Sud-Est. Mais dans les années qui précèdent la Première Guerre mondiale, le Comité des Forges et les gros propriétaires terriens du Bassin parisien créent des organismes spécialisés dans le recrutement collectif de main-d'œuvre étrangère. Pendant la guerre de 1914-1918, l'État commence à s'occuper non seulement du recrutement mais aussi de la sélection des immigrants. C'est à cette date seulement qu'on peut parler réellement de “politique d'immigration”. L'agriculture avec les emplois d'ouvriers agricoles et de saisonniers, la métallurgie et les mines sont les secteurs qui ont le plus besoin de ces travailleurs immigrés.

## **GROUPE 2**

**L'H. : Jusqu'en 1914, l'État ne se préoccupe pas de réguler les flux migratoires ?**

**G.N. :** Non, au XIXème siècle, l'immigration se coule dans les réseaux migratoires traditionnels sans que les États s'en mêlent beaucoup : les politiques restent très libérales, sans contrôles aux frontières. En France, on ne commence à demander leur identité aux immigrants qu'à partir de 1888. C'est à ce moment-là seulement qu'on exige d'eux qu'ils se fassent enregistrer dans la commune où ils habitent. A cette date, cependant, les choses ne vont pas plus loin. De fait, il n'y a pas de régulation de la mobilité. Le revers de la médaille c'est que l'absence de régulation étatique peut favoriser la concurrence entre Français et immigrants dans certains secteurs, ce qui explique les affrontements violents, notamment en période de crise. Cette fin du XIXème siècle est probablement celle où la violence contre les immigrants a été la plus forte. Le patronat, on le voit bien dans la région de Marseille, peut aller chercher des Italiens pour abaisser les prétentions salariales des ouvriers locaux et pas seulement parce qu'il manque de main-d'œuvre.

**L'H. : Quelle est la politique de la nationalité ?**

**G.N. :** En cette fin du XIXème siècle, la force et la légitimité du clivage national-étranger s'imposent un peu partout dans le monde. Il devient essentiel pour décider de qui bénéficie de la protection de l'État et dispose des droits civiques et sociaux. La législation des pays d'émigration et celle des pays d'immigration sont dans ce domaine tout à fait distinctes.

L'Allemagne, pays d'émigration, instaure le “droit du sang\*” par la loi sur la nationalité allemande de 1912 : il s'agit d'une loi qui privilégie la transmission de la nationalité par filiation permettant aux nombreux Allemands ayant émigré dans le monde de conserver une attache avec leur pays d'origine. A l'inverse, les pays d'immigration, comme la France ou le Brésil, adoptent des législations qui ont pour but de transformer les étrangers en nationaux. La première véritable loi française sur la nationalité est votée en 1889. A partir de cette date, les enfants nés en France de parents étrangers eux-mêmes nés en France deviennent automatiquement français à la naissance, alors qu'auparavant, les familles avaient toujours la possibilité de conserver leur nationalité d'origine. Les enfants nés en France de parents nés à l'étranger deviennent français à leur majorité de façon quasi automatique. Cette loi encourage aussi les naturalisations. Il y aura 164 000 naturalisés entre 1889 et 1927. Affirmer cependant que la loi de 1889 aurait été “généreuse” parce qu'elle a facilité l'acquisition de la nationalité française est un jugement de valeur que l'historien ne peut reprendre à son compte. En fait c'est “l'intérêt national” qui prime. L'angoisse des dirigeants face à la dénatalité est d'autant plus forte qu'à l'époque on considère que c'est le nombre de soldats qui fait la puissance militaire. C'est dans ce cadre que les autorités envisagent la “nationalisation” de personnes venues d'ailleurs. Le thème de “l'intégration\*” on parle alors d’"assimilation\*” apparaît dans ce contexte. La loi de 1889 est particulièrement importante car c'est à ce moment-là que le mot “nationalité” prend le sens d'appartenance à un État et qu'on se pose la question des conditions d'entrée dans la communauté nationale de nouveaux citoyens.

### **GROUPE 3**

**L'H. : Il n'empêche que la IIIème République a voulu faire des immigrés et de leurs enfants de “bons Français” ?**

**G.N. :** La suspicion de l'État républicain concernant l'assimilation des immigrants a commencé en 1881. On peut même donner une date plus précise. C'est le 17 juin 1881, lors des Vêpres marseillaises. Il s'agit de la première grande violence collective contre les immigrants. A Marseille, il y a un grand défilé des soldats français venant de Tunisie, où la France a écarté l'Italie pour imposer son protectorat. La population pavoise et, soudain, le drapeau français est sifflé. On se rassemble, on regarde : les huées semblent venir de l'immeuble occupé par le Club national italien. S'ensuit une semaine de chasse à l'homme qui fera trois morts. C'est la première fois qu'une rixe entre ouvriers français et étrangers suscite l'intérêt de la presse nationale.

Des experts influents comme Paul Leroy-Beaulieu affirment que ces Italiens ne sont pas “assimilés” et forment “une nation dans la nation”. Du coup, on s'inquiète de savoir combien ils sont. On voit alors surgir dans le débat public les deux thèmes centraux du débat sur le “problème” de l'immigration tels qu'ils existent encore aujourd'hui : la question du contrôle des frontières et celle de l'intégration. Tous les fils se nouent subitement et l'ensemble commence à avoir du sens parce que chacun y trouve son compte sauf les immigrants, qui n'ont pas voix au chapitre. Les fonctionnaires ont de quoi faire des statistiques, les journalistes des questions à poser. L'immigration devient alors une question politique. On entend pour la première fois parler de ce fameux “problème d'immigration”, qui apparemment n'est toujours pas résolu de nos jours. Cela fait tout de même cent trente ans qu'il est posé ! Mais ce qu'il faut comprendre, c'est que l'immigration est un miroir tendu à une société. Cette question est l'envers de la construction de l'État national, l'actualité nous en fait prendre la mesure.

**L'H. : La configuration politique est tout de même très différente avant 1914 n'est-ce pas ?**

**G.N. :** La différence tient surtout aux solutions présentées pour résoudre le “problème”. C'est en 1883 que le thème de l'immigration fait irruption dans le débat parlementaire avec deux projets de loi déposés pour que soient taxés les étrangers travaillant en France. Le rapport Pradon, du nom d'un député radical de l'Ain, reprend tous les éléments qui définissent l'étranger comme un ennemi de l'intérieur. Espion et criminel, il prend le travail des Français et grève les budgets d'assistance. Pradon dénonce “l'invasion de travailleurs étrangers”, et ajoute “notre territoire semble être devenu le refuge des gens louches de tous les pays”. On oublie souvent aujourd'hui que les discours les plus nationalistes étaient tenus par les radicaux qui défendaient en même temps les “droits de l'homme” !

**L'H. : Vous venez de consacrer un livre au massacre d'Aigues-Mortes, en 1893. Pourquoi cet événement est-il si important à vos yeux ?**

**G.N. :** L'affaire d'Aigues-Mortes est le plus sanglant “pogrom” contre des travailleurs immigrés de toute l'histoire contemporaine de la France une centaine de victimes, blessées ou tuées. Tous les ans, la Compagnie des Salins du Midi recrutait plusieurs milliers d'ouvriers saisonniers pour la récolte du sel, puis pour les vendanges. La majorité d'entre eux étaient des montagnards descendus des Cévennes on les appelait les “Ardéchois” et du Piémont.

Mais la Compagnie embauchait aussi des ouvriers que la crise économique avait réduits au chômage et qui affluaient en été de toutes les régions de France on les appelle les “trimards”. En août 1893, une querelle éclate sur un chantier entre quelques trimards et quelques Piémontais. Pour obtenir le soutien des habitants d'Aigues-Mortes, les trimards transforment ce conflit social en une lutte nationale entre “Français” et “Italiens”. C'est ce qui va déclencher le pogrom, suivi d'une très grave crise diplomatique entre la France et l'Italie. Le bilan officiel publié par le gouvernement français fait état de huit morts. Mais l'enquête italienne ajoute à ces huit victimes, quatorze disparus et une centaine de blessés. Sous la pression des groupes nationalistes, le jury de la cour d'assises d'Angoulême où a eu lieu le procès acquittera tous les accusés en dépit des charges accablantes pesant sur eux. Ce pogrom est donc aussi un véritable scandale judiciaire. La France est alors mise au ban de l'Europe. Le New York Times va jusqu'à dénoncer “the barbarous French nativism and chauvinism”. Isolé sur le plan diplomatique, à deux doigts d'une guerre avec l'Italie, le pouvoir républicain découvre que l'exaltation de “l'identité nationale” est une arme à double tranchant. Une fissure apparaît alors au sein du camp républicain sur la question nationale. Elle éclatera au grand jour pendant l'affaire Dreyfus.

### **L'H. : Comment réagissent les contemporains ?**

**G.N. :** A cette époque, les partis politiques au sens actuel du terme n'existent pas encore. C'est la presse qui structure les courants de pensée. L'affaire d'Aigues-Mortes suscite trois types de réactions. A l'extrême gauche, les socialistes qui mettent en cause la responsabilité du capitalisme. Il est vrai que les conditions de travail dans les Salins du Midi étaient épouvantables. Mais cette réaction a peu d'impact dans l'opinion publique. Les nationalistes affirment qu'il y a eu autant de morts côté français que côté italien. Ils ajoutent que ce sont les Transalpins qui ont déclenché la bagarre, obligeant les Français à se défendre. Cette thèse est reprise dans un premier temps par la grande presse. Mais, très vite, on se rend compte qu'elle ne tient pas la route. Du coup, c'est l'explication des libéraux qui s'impose. Le coupable, ce n'est pas l'immigré mais l'autre figure exclue du consensus républicain : le trimard, le vagabond. Pour satisfaire les fantasmes sécuritaires de l'électorat, le pouvoir républicain a multiplié, depuis les années 1880, les lois répressives à l'égard des petits délinquants. L'exemple le plus significatif est celui de la loi contre les récidivistes, adoptée en 1885 et qui condamne au bagne un grand nombre d'individus n'ayant commis que des délits mineurs.

**L'H. : Comment cela s'est-il fini ?**

**G.N. :** “L'intérêt national” a incité les gouvernements français et italiens à “enterrer l'affaire”. C'est pourquoi, malgré son importance, cet événement a été ensuite occulté de la mémoire collective.

**L'H. : Pourquoi cet événement a-t-il été oublié ?**

**G.N. :** Pour la gauche, l'événement est gênant : ce sont des ouvriers qui ont tué d'autres ouvriers. Du côté de l'immigration italienne : les morts étaient des saisonniers et les Italiens installés ne s'en sont pas sentis solidaires. Ceux qui sont venus après la guerre étaient antifascistes, ils ont construit une autre mémoire qui n'avait plus rien à voir. A droite non plus l'événement n'a pas sa place. Personne n'avait vraiment intérêt à commémorer ces morts-là.

**L'H. : Et aujourd'hui ? Que peut nous apprendre cet événement ?**

**G.N. :** L'événement permet de réfléchir sur le mécanisme d'inculcation de l'identité nationale. Dans le canton d'Aigues-Mortes, la plupart des gens appartenant aux classes populaires, ne parlaient pas français. On voit bien quand on examine les archives que les Aigues-Mortais ne faisaient pas vraiment de différences entre les “Ardéchois”, les “trimards” et les “Italiens”. Ils les considéraient tous comme des “étrangers”. Leur identité française s'est construite lorsque la violence collective et les commentaires donnés par les journalistes et les élus a désigné les “Italiens” comme les ennemis des “Français”. Le même raisonnement peut être appliqué pour les trimards c'est dans ce groupe qu'on trouve le plus grand nombre d'assaillants. Ces hommes sont les laissés-pour-compte de la république et du capitalisme. Rejetés de tous, il ne leur reste qu'une chose : se dire français. Lorsqu'ils ont constaté que les gendarmes prenaient la défense des Italiens, ils sont entrés dans une véritable folie meurtrière, car ils ont ressenti comme une humiliation suprême le fait que les forces de l'ordre ne prennent pas leur parti. Cet événement permet de mieux comprendre les différents rapports au national, selon les milieux sociaux. Les élites républicaines intègrent leurs propos sur la “fierté d'être français” dans une logique qui reste compatible avec les principes démocratiques. Mais ces mêmes éléments, quand ils sont appropriés par les fractions les plus démunies de la population, peuvent devenir les justifications d'un comportement violent. Les paysans aigues-mortais qui prennent leur fusil pour “chasser” l'étranger se présentent comme le bras armé de la nation et de la cité menacée pour se donner une légitimité. Convaincus d'avoir fait une “bonne action”, ils seront sidérés d'être inculpés par le juge d'instruction.

## GROUPE 4

### **L'H. : Que change la Première Guerre mondiale ?**

**G.N.** : La Première Guerre mondiale marque une coupure fondamentale. Dans le cadre de la militarisation de l'économie, l'Union sacrée des syndicats, des patrons et de l'État va gérer le marché du travail. Les hommes sont au front, certains immigrés comme les Italiens sont repartis dans leur pays. Il faut faire appel à une nouvelle main-d'œuvre. On va d'abord la chercher dans l'Empire colonial, bientôt dans des pays neutres, le Portugal et la Grèce. L'État met en place peu à peu les techniques de recrutement et de sélection des immigrants. La carte d'identité des étrangers apparaît à ce moment. En 1917, il y en a une pour les coloniaux et une pour les étrangers. Ce système considéré comme provisoire est maintenu après la guerre. Le manque de main-d'œuvre est considérablement aggravé par l'hécatombe de la Grande Guerre.

### **L'H. : Qui sont les migrants ?**

**G.N.** : Les Italiens et les Espagnols sont les plus nombreux, mais le recrutement s'élargit vers l'Europe de l'Est. Il s'agit essentiellement d'une immigration d'hommes. La plupart d'entre eux pensent vivre en France seulement quelques années. Mais la crise des années 1930 les incite à rester. Les uns font venir leur famille, les autres épousent des Françaises. Dans les régions des mines de charbon du nord de la France, où le déficit de population est considérable après la Première Guerre mondiale, les entreprises ont d'emblée fait venir des Polonais avec leurs familles. Près de 500 000 Polonais arrivent à cette époque pour travailler dans les mines, mais aussi dans l'agriculture, notamment les grandes exploitations agricoles du Bassin parisien. Ainsi s'est établie une sorte de cogestion de l'immigration où chacun trouve son compte. Pour la CGT, les mécanismes de concurrence sur le marché du travail sont limités par cette cogestion du recrutement dans laquelle les syndicats ont leur mot à dire. Dans les chemins de fer, par exemple, les syndicats obtiennent que ne soit employé aucun immigré. Cela représente presque 500 000 emplois. Des secteurs entiers sont ainsi protégés grâce au critère de la nationalité.

### **L'H. : Quels sont les secteurs qui recrutent ?**

**G.N.** : L'immigration collective est surtout organisée dans l'agriculture pour pallier le manque d'ouvriers agricoles, dans les mines de charbon et de fer dont la France est le premier producteur mondial en 1930, dans l'industrie chimique et le BTP.

Mais l'industrie de transformation récupère une partie de ces travailleurs. Car nombreux sont ceux qui ne supportent pas les conditions de travail au fond de la mine. Renault et d'autres entreprises les emploient sans avoir besoin de participer aux dépenses de recrutement. C'est un motif très important de tensions entre le patronat de l'industrie lourde et celui des constructions mécaniques. On peut dire que la France a réussi la deuxième industrialisation dans les années 1920 en s'appuyant massivement sur cette main-d'œuvre.

**L'H. : On a besoin d'eux tant que la croissance est là. Mais que se passe-t-il lorsque arrive la crise ?**

**G.N. :** La politique d'immigration s'arrête avec la crise qui touche la France en 1931. Une partie des immigrants est simplement renvoyée chez eux. Un rapport parlementaire affirme qu'entre janvier 1931 et février 1932 450 000 étrangers ont quitté le territoire. Un tiers des rapatriements sont des rapatriements forcés. Avec la crise, le mot "indésirable" est employé de plus en plus fréquemment. La France connaît une nouvelle poussée xénophobe. Dans le même temps, avec la montée des nationalismes partout en Europe, la question des réfugiés se pose de manière dramatique - Arméniens, Russes, Italiens, Allemands... Dans un premier temps, la France est assez accueillante avec les réfugiés du nazisme, mais, très vite, l'extrême droite s'empare de la question et dénonce les Juifs allemands comme des faux réfugiés qui veulent simplement trouver du travail en France. L'antisémitisme se déchaîne. Fait nouveau, le sentiment d'une concurrence sur le marché du travail se fait jour dans la classe moyenne. La loi sur la nationalité adoptée en 1927 permet d'acquérir la nationalité au bout de trois années de résidence 485 000 étrangers ont été naturalisés d'août 1927 à décembre 1940. Le délai était réduit à un an de présence pour certaines catégories, notamment les étrangers diplômés d'une université française. Du coup, les médecins et les avocats qui se croyaient "protégés" parce qu'il fallait être français pour exercer leurs professions se sentent menacés par ces nouveaux naturalisés venus d'Allemagne ou d'Europe de l'Est. Ils obligent le pouvoir républicain à adopter plusieurs lois discriminatoires à l'égard des nouveaux Français. Vichy radicalisera le mouvement avec sa politique xénophobe et antisémite qui aboutira à dénaturaliser un peu plus de 15 000 personnes. Il faut toutefois insister sur le fait que ces dérives nationalistes ont commencé dès 1933-1934. L'opposition entre la droite national-sécuritaire et la gauche social-humanitaire se radicalise à partir de février 1934, lorsque se met en place le Front antifasciste. Le mouvement social du Front populaire entraîne ces ouvriers, immigrés ou non, qui participent ensemble aux grèves : il est décisif pour l'intégration de la nouvelle vague d'immigration.

Mais c'est une courte parenthèse. En novembre 1938, le gouvernement Daladier promulgue un décret-loi qui durcit la politique répressive envers les étrangers et permet l'internement des "indésirables". Dès janvier 1939, Daladier ouvre le premier camp d'internement pour les étrangers. Sous le gouvernement de Vichy, la politique répressive envers les étrangers se double d'une législation raciste. Elle entraînera l'exclusion des Juifs de la fonction publique et la collaboration de l'État français à la Shoah.

## **GROUPE 5**

**L'H. : Tout cela est balayé après la Seconde Guerre mondiale ?**

**G.N. :** Oui, en 1945, un troisième cycle commence. Avec la reconstruction et la modernisation, on a de nouveau recours à l'immigration. Le processus va progressivement toucher d'autres pays européens. Les Trente Glorieuses provoquent un véritable bouleversement de la population active et l'explosion de la classe moyenne avec l'augmentation du nombre d'emplois intermédiaires. Malgré l'exode rural qui est massif en France à cette date, les besoins de main-d'œuvre sont énormes. Il y a toujours des emplois qu'aucun Français ne veut occuper. Il s'agit de phénomènes fondamentaux dont les immigrés et leurs enfants vont pouvoir profiter. La conjoncture économique permet la mobilité sociale. On assiste à un changement d'échelle. Le patronat et les employeurs ont massivement recours aux travailleurs en provenance de l'Union française puis des États nouvellement indépendants. Les Algériens, alors Français, arrivent nombreux jusqu'en 1954. Mais la guerre d'Algérie va ralentir cette immigration. Puis, après les accords d'Evian, de mars 1962, on verra l'arrivée massive des harkis, pieds-noirs et travailleurs immigrés. Entre 1962 et 1973, les flux s'accélérent. Les contingents les plus nombreux sont fournis par l'Espagne et le Portugal. En effet, l'État français favorise l'immigration portugaise dans les années 1960 afin de limiter celle qui vient d'Algérie, la guerre d'Algérie ayant exacerbé le racisme antialgérien.

**L'H. : Avec la crise des années 1970, nouveau coup d'arrêt. Les frontières se ferment, pour ne plus se rouvrir ?**

**G.N. :** En France comme dans le reste de l'Europe de l'Ouest, les frontières se ferment au milieu des années 1970 et les incitations au retour sont mises en place. Mais, lorsque Valéry Giscard d'Estaing décide en 1978 de rapatrier 200 000 personnes par an, la gauche se mobilise. Les années 1960 ont changé la donne. De nombreuses décisions ont été prises dans le domaine de la lutte contre le racisme, toute une série de conventions internationales sur le droit d'asile...

Les États ne peuvent plus agir comme ils le faisaient dans les années 1930. Par ailleurs, Mai 68 a repolitisé la thématique de l'immigration en réintroduisant la figure de l'ouvrier immigré, inaugurant une période d'engagement de la gauche dans les luttes des travailleurs immigrés, sur fond de résurgence du racisme et de violences contre les immigrés. Un nouveau paroxysme est atteint pendant "l'été rouge" de Marseille, en 1973, qui fera sept victimes, toutes originaires du Maghreb. Dans les années 1980, avec la crise économique, le discours sur l'identité nationale qui avait quasiment disparu pendant les Trente Glorieuses resurgit sous l'impulsion du Front national qui impose dans le vocabulaire courant l'expression "identité nationale" en montrant du doigt les immigrants présentés comme une "menace" pour la France. Néanmoins, l'extrême droite n'est plus en mesure, désormais, d'abattre les institutions démocratiques, contrairement à ce qui s'était passé dans les années 1930 puis sous Vichy. C'est sans doute ce qui a facilité la banalisation des discours identitaires dans l'espace public français.

### **L'H. : Comment les Français considèrent-ils aujourd'hui les immigrés ?**

**G.N. :** Ce qui a changé depuis les années 1980, c'est l'apparition d'un discours sur la "deuxième génération". C'est aussi le moment où apparaît le thème de la menace islamiste. A la fin des années 1970, la révolution islamiste en Iran fait l'objet d'une intense campagne médiatique sur laquelle s'appuient la droite et l'extrême droite pour dénoncer les grèves d'immigrés dans l'industrie automobile entre 1981 et 1983. La gauche emboîte le pas et le Premier ministre socialiste Pierre Mauroy dénonce publiquement l'action de ces OS algériens et marocains en affirmant qu'ils sont « *agités par des groupes religieux et politiques dont les mobiles ont peu à voir avec les réalités françaises* ». Ce consensus entre la droite et la gauche de gouvernement est un vrai tournant de la politique française : la figure du "travailleur immigré" s'efface au profit de celle du "musulman". La question de "l'intégration" de la "deuxième génération d'origine maghrébine" fait irruption dans le débat et ne quittera plus la scène pendant deux décennies alors que ses membres sont français pour la plupart d'entre eux. Au cours des années 1980, la lutte a été féroce pour définir cette identité immigrée et c'est à ce moment que le mot "beur\*" est apparu. Ce qui est frappant c'est que la droite et la gauche s'accordent sur ce nouveau vocabulaire. Leur divergence concerne seulement l'image de la deuxième génération, le Parti socialiste essayant de la positiver, avec la valorisation de la culture "beur", alors que la droite suspecte les jeunes musulmans de sympathie pour les intégristes islamistes. Mais, dans le contexte de crise économique et du développement du terrorisme international, c'est l'image négative qui l'emporte.

Cela a eu un effet dramatique sur tous ces jeunes, les garçons surtout. Les années 1990 sont l'une des périodes les plus sombres dans l'histoire de l'évolution des représentations des immigrés. L'expression "travailleur immigré" disparaît, ne reste plus que celle d'"immigré". Comme si le terme ne désignait plus un parcours mais une essence. Les gens sont enfermés dans une catégorie et l'apparence devient stigmatisante, ce qui a un effet sur le travail et le logement.

**L'H. : Quelle est aujourd'hui la politique de la France en matière d'immigration ?**

**G.N. :** En réalité, la politique de fermeture des frontières n'a pas totalement stoppé les flux : entre 80 000 et 100 000 étrangers s'installent en France chaque année. Mais nous sommes dans une période de sévérité sans précédent des politiques de l'immigration pour ce qui est de l'entrée des étrangers. Aujourd'hui, les étrangers qui demandent un droit de séjour en France doivent prouver qu'ils connaissent la langue française. Si ce critère avait été pris en compte pour les précédentes vagues d'immigrants un grand nombre d'entre eux n'auraient jamais pu se fixer dans notre pays, car la plupart d'entre eux ne parlaient pas le français. Dans le même temps, on assiste à une remise en cause du droit d'asile. Il est vrai que cette fermeture ne touche pas seulement la France, mais l'ensemble de l'Europe. Mais comment peut-on oublier, quand on prétend défendre les "valeurs républicaines", que la France, dès 1793, a été le premier pays au monde à défendre officiellement le droit d'asile ?

**Propos recueillis par Séverine Nickel**

## **LEXIQUE**

### **ASSIMILATION**

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, le terme porte l'idée de l'intégration d'un groupe ethnique au corps social. Cette vision de l'assimilation positive concerne le territoire national comme les colonies. La politique d'assimilation vise à réduire les différences culturelles au profit de l'adoption de la culture du pays d'accueil. A ce terme, dévalorisé dans les années 1970, on préfère souvent aujourd'hui celui d'intégration, en mettant l'accent sur la complexité du processus.

### **BARBARE**

Pour les Grecs, le barbare est le non-Grec, celui qui ne parle pas grec. Les Romains reprennent le terme pour désigner l'étranger, celui qui ignore la civilisation.

## **BEUR**

“Arabe” en verlan. Désigne depuis les années 1980 les “deuxièmes générations”, c’est-à-dire les jeunes Français, d’origine maghrébine.

## **CLANDESTIN**

Le terme désigne couramment un étranger entré et/ou séjournant illégalement dans un pays. Dans le droit du travail, le terme “clandestin” se réfère au travail illégal de l’entreprise, et non à la situation ou à l’activité du travailleur. Par définition, le nombre de clandestins est difficile à évaluer. Estimés à 12 millions aux États-Unis, ils seraient de 5 à 7 millions dans l’Union européenne.

## **COOLIE**

Terme qui a servi à désigner les travailleurs coloniaux inscrits dans les mouvements migratoires du XIXème siècle. C’est le nom qui fut donné aux Indiens, puis aux Chinois, qui contractaient des engagements pour aller travailler, moyennant salaire, dans les colonies européennes, notamment sur les plantations. Les conditions du contrat en firent souvent des travailleurs contraints, réduits à l’esclavage pour dettes.

## **DROIT D’ASILE**

L’asile est du ressort de la souveraineté des États, qui acceptent ou refusent l’admission et le séjour d’un étranger sur leur territoire. Conformément à la Convention de Genève de 1951, il leur est interdit de refouler des réfugiés contre leur gré dans un pays où ils risquent la persécution.

## **DROIT DU SANG**

On appelle ainsi la transmission héréditaire de la nationalité. C’est sur ce principe qu’a été fondée la loi sur la nationalité allemande de 1912. Est allemand celui qui appartient au *Volk*, le “peuple” au sens ethnique. Depuis janvier 2000, la loi reconnaît en partie le droit du sol et facilite l’accès à la nationalité allemande des enfants de la deuxième génération, nés en Allemagne.

## **DIASPORA**

Ce terme grec signifiant “dispersion” s’est répandu après la prise de Jérusalem par Titus en 70 pour désigner la dispersion des Juifs tout autour du bassin méditerranéen. Le mot s’est imposé dans le langage courant pour qualifier les populations dispersées en exil, gardant entre elles des liens forts, sur le plan économique ou culturel.

## **DROIT DU SOL**

Cette conception de la nationalité privilégie le lieu de naissance sur le lien du sang. L'introduction du droit du sol en France remonte à 1851 mais la vraie rupture se situe en 1889 : la nationalité française est de naissance et sans possibilité de refus ; est française toute personne née en France d'un parent étranger.

## **ESCLAVE**

Terme emprunté au latin médiéval *slavus* , par référence aux populations slaves capturées et vendues comme force de travail à partir du X<sup>ème</sup> siècle en Europe. La réduction de populations en esclavage suppose aussi presque toujours un déplacement dans l'espace. Le choc migratoire est un moyen de mettre l'esclave à la merci de son maître.

## **ÉTRANGER**

Personne qui n'est pas de la nationalité du pays où elle réside.

## **IMMIGRÉ**

En France, selon la définition juridique donnée par l'ordonnance du 2 novembre 1945, est considéré comme immigré l'étranger qui s'installe sur le territoire national au-delà d'une durée de trois mois. Couramment, et pour les démographes, le terme désigne les personnes nées hors du territoire national et résidant durablement en France, même si elles ont acquis entre-temps la nationalité française. Devenu une catégorie administrative, le mot a pris un sens péjoratif en français. On peut lui préférer le terme "immigrant" qu'emploient les Américains et qui met l'accent sur l'installation et la mise en valeur du pays.

## **INTÉGRATION**

Depuis les années 1970, le terme est employé pour désigner les politiques publiques qui définissent les relations entre les Français et les populations immigrées ou d'origine étrangère. Il prend souvent un sens voisin d'assimilation.

## **INVASION**

Parfois employé pour dénoncer la présence d'étrangers sur le sol national, le mot fait écho à l'expression "invasions barbares" qui, dans la tradition historiographique française, a longtemps désigné l'installation en Europe occidentale de populations venues de l'Est et du Nord entre les III<sup>ème</sup> et IX<sup>ème</sup> siècles.

## **MIGRATION**

Une migration humaine est un déplacement du lieu de vie d'individus. C'est un phénomène probablement aussi ancien que l'humanité. Il existe différents types de migrations tels que les migrations du travail, les migrations forcées ou encore les migrations temporaires ou permanentes.

## **RÉFUGIÉ**

En 1951, la Convention de Genève définit le réfugié comme la personne qui craint « *avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques* » en cas de retour dans son pays. Tous les demandeurs d'asile ne sont pas reconnus réfugiés.

## **REGROUPEMENT FAMILIAL**

Possibilité pour un travailleur immigré de faire venir sa femme et ses enfants dans le pays où il séjourne, au nom du droit à vivre en famille. Ce droit, brièvement suspendu en 1974, a été rétabli et codifié en France par le décret du 29 avril 1976. Le droit de vivre en famille est un principe constitutionnel inscrit dans le droit européen.

## **SANS PAPIERS**

Le mot s'est imposé dans les années 1990 pour désigner un étranger en situation irrégulière sur le territoire français. Il peut s'agir d'une personne entrée clandestinement en France, d'un débouté du droit d'asile ou d'un étranger qui a été en situation régulière, mais ne l'est plus, parfois en raison d'un changement de législation sur le séjour des étrangers.

## **TRAITE**

Désigne le transport et le commerce organisés d'esclaves. Ce terme s'applique dès le Moyen Age au commerce des captifs en Europe. La traite la plus importante reste la traite négrière qui sur plus d'un millénaire a concerné plus de 28 millions de personnes.

## **XÉNOPHOBIE**

Le terme qui apparaît en 1901 sous la plume de l'écrivain Anatole France, formé à partir de *xenos*, étranger, et de *phobos*, peur, désigne l'hostilité aux étrangers ou à tout ce qui peut venir de l'étranger.

## GRUPE 1 - QUESTIONS

- 1) Quelle est l'importance de l'immigration dans l'histoire de la France selon Gérard Noiriel ?
- 2) Pourquoi Gérard Noiriel pense-t-il que le concept d'immigration tel que nous le comprenons aujourd'hui n'était pas pertinent avant la construction de l'État-nation ?
- 3) Comment est-il possible d'estimer le nombre de Français "issus de l'immigration" ?
- 4) Quelle a été la tendance de l'immigration en France au cours du XXème siècle en termes de nombre d'étrangers dans la population ?
- 5) Quels étaient les groupes nationaux les plus importants parmi les immigrants en France à différentes époques ?
- 6) Pourquoi y a-t-il eu une forte immigration en France depuis le XIXème siècle, alors que de nombreux autres pays européens étaient des terres d'émigration ?
- 7) Comment la situation démographique de la France après la Révolution française a-t-elle influencé le besoin d'immigration ?
- 8) Comment l'industrie en France a-t-elle répondu au manque de main-d'œuvre, en particulier avant la Première Guerre mondiale ?
- 9) Quand peut-on dire que la France a mis en place une véritable "politique d'immigration" ?
- 10) Quels étaient les secteurs économiques qui avaient le plus besoin de travailleurs immigrés en France selon le texte ?

## GRUPE 2 - QUESTIONS

- 1) Comment était régulée l'immigration en France jusqu'en 1914, selon Gérard Noiriel ?
- 2) Quand a commencé l'enregistrement des immigrants dans les communes en France, et quel était son objectif ?
- 3) Pourquoi l'absence de régulation de la mobilité pendant cette période peut-elle avoir conduit à des affrontements violents ?
- 4) Comment la notion de nationalité était-elle définie à la fin du XIXème siècle et quel rôle jouait-elle alors dans la protection de l'État et des droits civiques ?
- 5) Quelle était la différence entre la législation sur la nationalité en Allemagne (pays d'émigration) et en France (pays d'immigration) ?

- 6) Comment la loi française de 1889 a-t-elle modifié la nationalité en France pour les enfants nés de parents étrangers ?
- 7) Quel était l'objectif principal derrière l'adoption de la loi de 1889 en France en matière de nationalité ?
- 8) Comment le thème de "l'intégration" (ou "assimilation") a-t-il émergé dans le contexte de la politique de la nationalité en France ?
- 9) En quoi la loi de 1889 a-t-elle été considérée comme importante dans l'histoire de la nationalité en France ?
- 10) Comment le sens du mot "nationalité" a-t-il évolué à cette époque et quels étaient les enjeux liés à l'appartenance à un État ?

### **GROUPE 3 - QUESTIONS**

- 1) Comment la III<sup>ème</sup> République envisage-t-elle l'assimilation des immigrants et de leurs enfants selon Gérard Noiriel ?
- 2) Quand et où a eu lieu le premier grand incident violent impliquant des immigrants en France, et quel a été son impact ?
- 3) Quels étaient les deux thèmes centraux du débat sur le "problème" de l'immigration qui ont émergé à cette époque ?
- 4) Pourquoi l'immigration est-elle devenue une question politique au XIX<sup>ème</sup> siècle en France ?
- 5) Quelle était la différence principale dans la configuration politique avant 1914 par rapport à aujourd'hui en ce qui concerne l'immigration ?
- 6) Quels étaient les arguments avancés par les nationalistes pour justifier des mesures contre les étrangers, et comment étaient-ils exprimés ?
- 7) Pourquoi l'affaire d'Aigues-Mortes est-elle considérée comme importante par Gérard Noiriel ?
- 8) Comment l'affaire d'Aigues-Mortes a-t-elle été présentée par différents courants de pensée à l'époque ?
- 9) Pourquoi l'affaire d'Aigues-Mortes a-t-elle été largement oubliée dans la mémoire collective ?
- 10) Que peut-on apprendre de l'événement d'Aigues-Mortes sur le mécanisme d'inculcation de l'identité nationale et les différents rapports au national selon les milieux sociaux, selon Gérard Noiriel ?

## **GROUPE 4 - QUESTIONS**

- 1) Comment la Première Guerre mondiale a-t-elle influencé la politique d'immigration en France, selon Gérard Noiriel ?
- 2) Quelles étaient les principales nationalités des migrants pendant cette période et dans quels secteurs étaient-ils principalement recrutés ?
- 3) Quelles étaient les raisons pour lesquelles certains immigrants pensaient rester seulement quelques années en France ?
- 4) Comment la politique d'immigration a-t-elle été affectée par la crise économique de 1931 en France ?
- 5) Quelles mesures ont été prises en réponse à la crise économique et à la montée du sentiment xénophobe ?
- 6) Comment la montée des nationalismes en Europe a-t-elle influencé la perception des réfugiés en France ?
- 7) Quelle était la politique de naturalisation en France pendant cette période et comment a-t-elle été perçue par la population ?
- 8) Comment la compétition sur le marché du travail a-t-elle contribué aux tensions sociales et aux lois discriminatoires envers les nouveaux Français ?
- 9) Comment la politique xénophobe et antisémite s'est-elle radicalisée en France dans les années précédant Vichy ?
- 10) Quelles étaient les conséquences de la politique répressive envers les étrangers et la législation raciste pendant le régime de Vichy en France ?

## **GROUPE 5 - QUESTIONS**

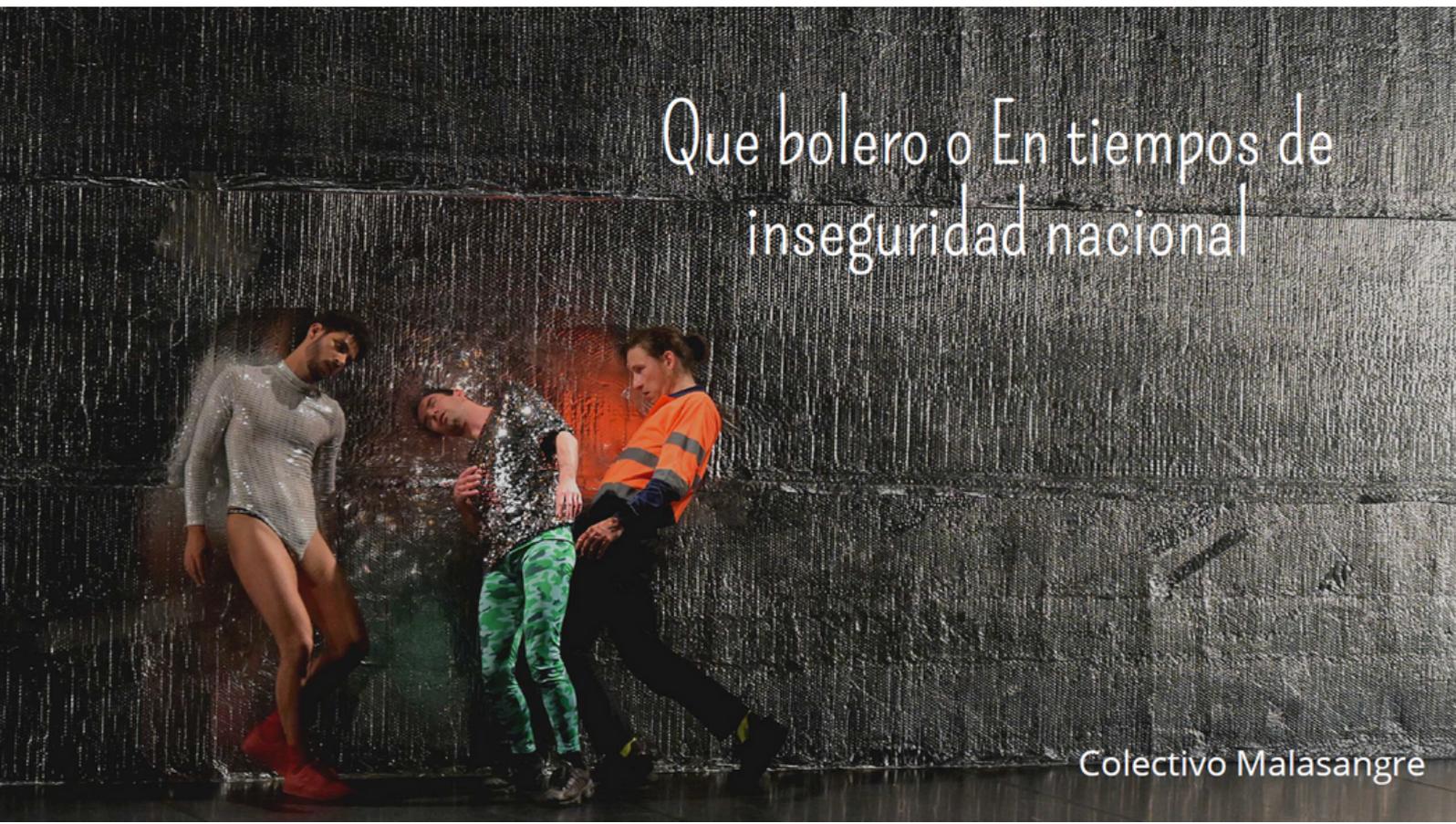
- 1) Comment la Seconde Guerre mondiale a-t-elle marqué un nouveau cycle dans l'immigration en France selon Gérard Noiriel ?
- 2) Quels étaient les besoins en main-d'œuvre en France pendant les Trente Glorieuses, et quelles nationalités étaient principalement recrutées ?
- 3) Comment la guerre d'Algérie a-t-elle influencé l'immigration en France ?
- 4) Quels ont été les principaux flux d'immigration entre 1962 et 1973 en France ?
- 5) Comment la crise économique des années 1970 a-t-elle affecté la politique d'immigration en France ?
- 6) Quels facteurs ont contribué à la réapparition du discours sur l'identité nationale dans les années 1980 en France ?

7) Comment la figure du "musulman" a-t-elle supplanté celle du "travailleur immigré" dans le discours politique et médiatique français ?

8) Quels ont été les effets de cette évolution sur la deuxième génération d'origine maghrébine en France ?

9) Comment la politique d'immigration en France a-t-elle évolué depuis les années 1980 ?

10) En quoi les politiques d'immigration actuelles en France sont-elles différentes de celles des décennies précédentes ?



# TĒAT

[www.teat.re](http://www.teat.re)



Soutenu par

